Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212203897-20251201-AMC01122025124C-DE

MAIRIE D'YFFINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
21/11/2025

D/124/3-4/7.5

L'an deux mille-vingt cinq
Le premier décembre à dix-neuf heures

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Denis HAMAYON, Maire,**

Etaient présents :
Denis HAMAYON, Alain THORAVAL, Catherine RIVIÈRE, Frédéric LE TIEC, Christine LE MAU ANDRIEUX, Daniel OGIER, Isabelle PLAZE, Jean-François BOINET, Hervé PENAULT, Denis MARC, Laurence LE GOFF, Michel RAULT, Emmanuel VIALETTE, Céline BOUTRUCHE, Rozenn LE NAGARD, Karelle RAFFRAY, Yvonnick RAULT, Gwénaëlle POULLAIN, Fernand ROBERT, Pascale RIMAURO, Fabrice BOULIOU, Emmanuel DESLANDE

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 28

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Jean-Yves MARTIN procuration à Alain THORAVAL
Annick GLÂTRE procuration à Frédéric LE TIEC
Françoise DUVAL procuration à Céline BOUTRUCHE
Bertrand LE FLOCH procuration à Yvonnick RAULT
Céline BINAGOT procuration à Isabelle PLAZE
Doriane LEFEBVRE procuration à Fernand ROBERT
Laurent TURBÉ

Céline BOUTRUCHE a été élue secrétaire

Considérant qu'une erreur a été commise dans la saisie des absents sur la première page de l'ensemble des délibérations du Conseil municipal du 1er décembre 2025 : Monsieur Laurent TURBÉ était absent.

Délibération rectificative pour erreur matérielle (omission : Laurent TURBÉ absent)
qui retire et remplace la délibération :

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DES COURSES HIPPIQUES DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC

L'association des courses hippiques de la Baie de Saint-Brieuc a sollicité la commune dans le cadre du 220ème anniversaire de l'hippodrome de la baie pour une subvention exceptionnelle de 2 000,00 € afin de la soutenir dans l'organisation de cet évènement.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, et à L'unanimité,
26 votes pour,
2 abstentions : Isabelle PLAZE, Fernand ROBERT

- ***DONNE son accord pour une subvention de 2 000,00 € à l'association des courses hippiques de la baie de Saint-Brieuc. Cette subvention sera imputée au compte 65 748 du budget primitif 2025, en complément de la subvention annuelle déjà votée d'un montant de 1 500,00 €.***

Pour copie conforme,
Le Maire,
Denis HAMAYON

MAIRIE D'YFFINIAC Côtes d'Armor

La secrétaire,
Céline BOUTRUCHE